

# BAC PRO

## ACCOMPAGNEMENT, SOINS ET SERVICES À LA PERSONNE

### OPTION B : EN STRUCTURE

### EN APPRENTISSAGE

**1 AN**

#### SITE DE FORMATION PAR APPRENTISSAGE (UFA)

UFA du Lycée Émile Roux - 16500 CONFOLENS  
05 45 84 12 33

Contact : Aurore Courtois - Animateur pédagogique

## LE MÉTIER

Le titulaire de ce bac pro peut exercer en tant qu'agent de service ou assistant en soin auprès de personnes en situation temporaire ou permanente de dépendance.

Sa mission : les assister dans tous les gestes de la vie quotidienne et les aider à maintenir leur vie sociale.

Dans le cadre de ces activités, il est amené à collaborer avec les professionnels de santé, des travailleurs sociaux et des partenaires institutionnels.

L'option « en structure » prépare le diplômé à exercer plus spécifiquement auprès de personnes dépendantes dans les établissements sanitaires, sociaux et médicosociaux.

## COMPÉTENCES VISÉES

- Accompagner les personnes dans tous les gestes de la vie quotidienne et les aider à maintenir leur vie sociale.
- Collaborer avec une équipe pluri-professionnelle, dans le souci constant de la bientraitance et en respectant la déontologie professionnelle.
- Surveiller l'état de santé d'une personne et agir en conséquence.

## INSERTION PROFESSIONNELLE

- Accompagnant éducatif et social.
- Agent de service.
- Assistant en soin.

## CONDITIONS D'ACCÈS

- Être titulaire du BEP ASSP et/ou Avoir suivie l'année de première ASSP.
- Être âgé de moins de 30 ans ou sans limite d'âge pour les personnes en situation de handicap (autres dérogations possibles).
- Avoir signé un contrat d'apprentissage, pour lequel vous pouvez être accompagné.

## CALENDRIER DE LA FORMATION

- Rythme de l'apprentissage : 6 périodes de 2 à 5 semaines en formation. Le reste en entreprise.
- Volume d'heures d'enseignement général, technologique et professionnel : 700h.
- Sécurisation du parcours avec la possibilité de passerelle avec la voie scolaire.

## POURSUITE D'ÉTUDES

- BTS Économie sociale familiale.
- BTS Services et prestations des secteurs sanitaire et social.
- Après admission sur concours : auxiliaire de puériculture, aide soignant, moniteur éducateur.
- Mention complémentaire d'aide à domicile.

## DÉLAIS D'ACCÈS

Selon la réglementation en vigueur : en fonction du parcours du candidat et du début de la session de formation.

## MÉTHODES MOBILISÉES

L'apprentissage repose sur le principe de la formation partagée : alternance entre enseignements théoriques et professionnels en centre de formation des apprentis (CFA) et formation au métier chez l'employeur avec lequel l'apprenti a signé son contrat.

## MODALITÉS D'ÉVALUATION

Les modalités d'évaluation sont conformes au référentiel du diplôme et laissées à l'appréciation des équipes pédagogiques de l'UFA (CCF, ponctuel, ...).

## TARIFS

Le coût de la formation est pris en charge par l'OPCO / l'entreprise. Pas de reste à charge pour l'apprenti.

Pour plus d'information, nous contacter

## ACCESSIBILITÉ

Tous les établissements membres du CFA académique sont habilités à recevoir du public en situation de handicap.

Nous consulter pour une étude personnalisée par notre référente handicap.

#### INDICATEURS MOYENS DE LA FORMATION 2020-2021

- Réussite aux examens : NC
- Taux d'insertion : 30,00 %
- Taux de poursuite d'étude : 19,00 %
- Taux de rupture : se référer aux indicateurs présents sur notre site web [www.cfa-acad-poitiers.fr](http://www.cfa-acad-poitiers.fr)

